

MODEM / UNIVERSITE DE RENTREE
Samedi 5 septembre 2009
Table ronde Intégration et égalité des chances

Eila SZENDY-EL-KURDI. - Je vais commencer par vous faire une petite introduction. Je vous présenterai ensuite nos intervenants et je leur donnerai la parole.

Je suis enseignant-chercheur en management. Je n'ai a priori pas de casquette d'expert sur les questions de l'intégration si ce n'est que j'anime la commission thématique nationale intégration immigration.

De quoi parle-t-on quand on parle d'intégration ?

Il y a une définition générale qui est de dire : l'intégration, ce serait de rendre entier . Cela vient du latin *integrare*, c'est l'action de faire pénétrer une partie dans un tout.

Et on a des définitions de sens commun, des définitions en sociologie qui se recoupent et qui vont dans 2 directions qui sont réellement complémentaires.

Le premier registre, c'est de dire que l'intégration, ce serait l'intégration d'un système dans son entier, ce serait l'idée de la cohésion.

On dit d'un système qu'il est intégré. On opposerait, dans ce sens-là, à intégration la désorganisation sociale.

Puis il y a un deuxième registre de signification qui serait l'intégration comme un individu ou un groupe qui va s'identifier plus ou moins à des normes et des valeurs et qui va s'intégrer à un autre groupe.

En réalité, ces 2 conceptions vont ensemble.

On a remarqué que plus un système était intégré, plus l'émigrant ou les nouveaux arrivants ou les étrangers quelle que soit la façon dont on les appelle, avaient de facilité à s'intégrer au système.

J'ai opéré un léger glissement puisque je suis partie d'une définition en réalité très large de l'intégration, un système intégré, des sociologues très anciens qui nous parlaient de cette idée d'une société qui a une forte cohésion qui est organisée à cette idée que l'intégration, c'est quelque chose qui occupe les immigrés.

Quand on parlerait d'intégration, on parlerait d'immigrés, or, cela ne se limite pas à cela, même si le Haut comité à l'intégration nous a proposé une définition qui est que l'intégration consiste à susciter la participation active à la société tout entière de l'ensemble des femmes et des hommes. Vous remarquerez qu'ils ont mis femme avant, appelés à vivre durablement sur notre sol en acceptant, sans arrière-pensée, que subsistent des spécificités notamment culturelles mais en mettant l'accent sur les ressemblances et les convergences dans légalité des droits et des devoirs afin d'assurer la cohésion de notre tissu social.

Là, c'est un discours politique, la production, la traduction de ce qui s'appelle un modèle.

Pour faire vite parce que ce n'est pas une conférence universitaire et que, je pense vous vous en souvenez, les modèles d'intégration sont passés par 3 phases.

Autour de cette problématique de ce léger glissement sur : comment fait-on pour intégrer les nouveaux venus ?

On a eu autour des années 1990 une réforme de la nationalité et on a vu se développer cette idée qu'il y a avait une suspicion par rapport à la loyauté qu'auraient les personnes nées sur le sol français, mais ce n'était pas de l'allégeance mais de la loyauté par rapport à la Nation française.

Il faudrait qu'ils nous prouvent qu'ils ont vraiment envie d'être Français, donc on a réformé le code de la nationalité.

Quelques années plus tard, autour de 1997, on a un changement de gouvernement.

Là, émerge la question de la discrimination et Martine Aubry dit : ce n'est pas que ces jeunes n'ont pas envie de s'intégrer ils le sont déjà mais ils sont victimes de discriminations.

Depuis, on a développé des problématiques liées à la discrimination, mais qui ne touchaient pas uniquement les jeunes issus de l'immigration, les jeunes dits de la diversité quel que soit le vocabulaire et peut-être que l'on y reviendra, mais également les femmes, les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou toute autre forme de discrimination, ce, plus récemment avec cette idée de la diversité et l'actualité plus récentes, on voit émerger la question de l'intégration liée à celle de la laïcité.

Plus particulièrement parce qu'on est entre nous et il ne faut pas être langue de bois, c'est cette idée : il y a une forme d'ethnisation de la laïcité, c'est une espèce de revolving de la problématique ; mais est-ce que l'Islam est vraiment dissoluble dans la République ?

On voit bien qu'autour de cette question de l'intégration qui pose en réalité la gestion de la citoyenneté et des droits économiques et sociaux puisque l'intégration, ce n'est pas uniquement la question de l'intégration culturelle de population immigrée, mais c'est également l'intégration sociale, c'est aussi l'intégration politique de l'ensemble des citoyens de l'ensemble de la communauté citoyenne et non pas d'une catégorie, ouvre un certain nombre de débats que je propose à nos intervenants et sur lesquels vous pourriez réagir.

Repensons la citoyenneté autrement qu'un citoyen abstrait qui, jusque là, était considérée par la République, la citoyenneté ouverte aux droits sociaux, au droit économique.

Cela pose la question de l'exclusion.

La question de la ségrégation sociale et territoriale et peut-être que, dans ce contexte de préparation des élections régionales, on aura des choses à dire sur cette ségrégation sociale et territoriale.

Cela pose le problème de la fonction de nos institutions, l'école par exemple, mais il y a aussi l'armée et il y en a d'autres dans le rôle d'intégrateur, c'est-à-dire de ferment, de ciment de notre société.

Cela pose aussi la question de notre projet de société puisqu'il faut s'identifier à des valeurs et à des normes. Quelles sont-elles ces normes qui vont garantir notre vivre ensemble ?

Quelles sont les valeurs, le projet que l'on veut pour la France ? Je vais conclure là-dessus pour donner toute l'importance à la parole qu'il y aura aujourd'hui.

Christophe Bertocci, sociologue que nous avons reçu au siège du MoDem, le 27 juin dernier, sur un débat sur la citoyenneté a conclu en disant : "Vous êtes, en tant que

parti politique et le MoDem en particulier un fort modélisateur, un modèle, c'est un discours que va tenir des autorités et qui va définir, un peu comme le patron de la couturière, le cadre à partir duquel on va pouvoir penser les choses et agir."

Nous sommes ceux qui sont capables de dessiner ce patron, de définir un cadre pour la pensée, ce que l'on dit quand on fait des propositions, quand on porte un discours. Il s'agit de définir un cadre pour l'action.

C'est important.

Je suis ravie de pouvoir recevoir nos intervenants : M. Abdoulatifou ALY, Député de Mayotte. Fadila MEHAL, Présidente des Marianne de la diversité, candidate en Ile-de-France sur plusieurs mandats, Jean-Luc BENNAHMIA, Député européen, et M. Doutréline délégué général de la Fondation Abbé Pierre.

M. Abdoulatifou ALY. - Il y a une chose que je dois dire d'emblée, à savoir que quand on me parle d'intégration ou de diversité, je me fâche parce que l'intégration, vous intégrez quelqu'un qui n'appartient pas à l'ensemble, or, moi, je suis Français bien avant Nice et la Savoie !

La déclaration de 1789 dit : "tous les hommes naissent libres et égaux en droits".

Je ne vois pas comment étant Français, on veut m'intégrer.

Je suis né Français, donc je ne suis pas intégrable.

Celui qui veut m'intégrer, c'est qu'il reconnaît déjà qu'il ne veut pas m'accorder les mêmes droits que les autres Français.

La deuxième chose, quand on voit en moi quelqu'un de différent des autres, c'est que l'on nie l'article premier de la constitution de la République qui dit : "Il n'y a pas de distinction entre les Français en fonction de leur origine, de leur race, de leur sexe et tout cela".

Quand on me voit différent, c'est que l'on veut violer l'article premier de la constitution puisque cet article premier nous interdit de voir ma différence, puisque la déclaration de 1789 précise : "les distinctions entre les citoyens ne doivent se fonder que sur leur talent, leur mérite et leur capacité".

Alors, pourquoi voulez-vous voir que je suis un homme de couleur ?

Vous n'avez pas à voir ma couleur.

Pourquoi voulez-vous voir que je viens de l'Outre-Mer ? Vous n'avez pas à voir d'où je viens, à partir du moment où je suis Français, j'ai les mêmes droits et vous devez, l'État doit m'assurer tout, autant que tous les autres, c'est-à-dire me donner les mêmes chances que les autres.

Ces chances-là, dans la vie, reposent sur 3 choses fondamentales, c'est-à-dire le droit à l'école, que l'on me dispense un enseignement de même qualité que cela que l'on dispense à Louis-le-Grand par exemple, où que je sois.

La deuxième chose que l'État doit me garantir où que je sois et d'où que je vienne, c'est le droit au logement ; or, vous savez que, quand vous habitez Paris ou que vous habitez la banlieue parisienne, vous n'avez pas, de ce point de vue, les mêmes droits.

Et, ce qui est grave, c'est que, de ce côté-là, c'est l'État qui commence par dire : si vous êtes à Paris ou si vous êtes en banlieue, vous n'avez pas les mêmes droits.

C'est cela qui est inacceptable.

Les différences aujourd'hui viennent non pas des gens, c'est la même chose. Quand vous habitez un petit village dans le monde rural ou une grande ville, vous n'avez pas droit aux mêmes services publics, on vous dit : les services publics dans un petit village, il faut les faire disparaître.

C'est cela qui est inacceptable, que tout cela vienne des pouvoirs publics et que les pouvoirs publics se disent d'emblée : je n'y peux rien. Non, le devoir, si vous prenez par exemple l'éducation, c'est écrit noir sur blanc dans la constitution ou dans le préambule de la constitution de 46 que l'éducation, c'est un devoir de l'État à tous les niveaux.

Même chose, aujourd'hui, grâce au travail de l'Abbé Pierre le droit au logement, c'est devenu une réalité.

On vous dira, par exemple, que, dans les Hauts-de-Seine, l'obligation de construire des logements sociaux, on préfère payer que de les construire.

Vous comprenez. Cela veut dire que les départements, les régions n'ont plus, les mêmes obligations, c'est-à-dire que c'est la loi qui contourne la loi puisque la loi, selon la déclaration de 89, doit être la même pour tous et s'appliquer de la même façon à tous et voilà que l'on vous dit, dans les Hauts de Seine, la loi, ce n'est pas la loi.

Moi, j'ai le droit de faire autre chose que ce que la loi dit.

Troisième raison fondamentale en matière de droit : j'ai parlé de l'éducation, du logement, c'est le droit au travail.

Aujourd'hui, quelles que soient vos qualités et vos qualités ne sont pas inscrites sur votre front, quand vous arrivez, l'employeur vous dira : en fonction de son nom, en fonction de la couleur de la peau ou en fonction du coin, s'il est banlieusard ou s'il habite le centre de Paris, sa tête ne me revient pas.

Mais non, tout cela, ce n'est pas français.

Revenons, parlons français. Quand l'État ou des hommes d'État parlent diversité, ils ne parlent pas correctement français. Quand on nous parle, et nous acceptons que l'on nous parle d'intégration, c'est que l'on ne parle pas correctement français.

Je suis désolé.

Alors, encore une fois, nous, citoyens, nous devons appeler les hommes publics, les pouvoirs publics à respecter la loi et nous devons, chaque fois que nécessaire, rappeler la devise républicaine : après la liberté, c'est l'égalité.

On parlait tout à l'heure de ce problème culturel ou de la façon de s'habiller, mais pourquoi voulez-vous voir ma façon de m'habiller ?

En France, il n'y a pas de règle, on n'est pas en Angleterre où les gens doivent s'habiller d'une certaine façon.

En France, on s'habille comme on veut.

Pourquoi voulez-vous m'interdire de m'habiller comme je veux ? Et si je m'habille comme je veux, pourquoi voulez-vous piquer une crise ?

Encore une fois,... non, je ne peux pas me "mettre à poil" parce qu'il y a des règles, il y a une loi, non Monsieur ! Il y a une loi.

En dehors des plages nudistes, vous ne pouvez pas vous "mettre à poil" !

Encore une fois, en dehors de ces plages, la loi vous interdit de vous "mettre à poil", donc je ne peux pas.

Même quand je suis à la plage, je m'habille d'une certaine façon et quand je ne suis plus à la plage et des fois entre la plage et le reste de la ville il n'y a qu'une route au milieu.

Par rapport à cela, on doit respecter la loi et tous ces problèmes viennent du fait qu'aujourd'hui un certain nombre d'hommes politiques ne veulent plus respecter la loi.

Tout ce que nous devons faire, c'est d'amener les pouvoirs publics à respecter scrupuleusement la loi.

Comment peut-on admettre que, alors qu'en France, la mixité est un droit, que l'on nous mette dans des ghettos, que les maîtres d'une certaine qualité, soient contraints d'aller enseigner ou d'aller habiter à tel endroit ?

A partir du moment où dans une ville ou un quartier nous ne pouvons pas avoir les gens de tous les niveaux sociaux et de toutes les qualités, c'est sur que l'on a des ghettos et les ghettos, encore une fois, je suis désolé de le dire, ce n'est pas français.

Un quartier, c'est un tout ayant des gens de toutes sortes de tous les niveaux et de toutes les qualités.

C'est cela qui fait la ville.

Si l'on admet, dans une commune un petit village que c'est réservé à certains, on commence par violer la loi.

C'est pourquoi l'état, les pouvoirs publics d'une manière générale, doivent assurer à tous les citoyens les mêmes droits et les mêmes devoirs.

Si j'habite la banlieue, j'ai droit aux mêmes services publics que si j'habite le centre de Paris.

Et si nous avons prévu, ce n'est pas moi qui l'ai prévu, c'est depuis 1789, la meilleure façon de sélectionner les gens, c'est le concours.

On va me dire : au niveau du concours à l'écrit, le concours est vraiment anonyme et on sélectionne les meilleurs parce qu'en bon français, il n'y a que les meilleurs qui doivent être devant, c'est normal, mais on me dira : à l'épreuve orale, on voit les gens, le subjectif commence à jouer, mais là-dessus, s'il faut travailler, il faut réfléchir et trouver les moyens de corriger la prise en compte de cet aspect subjectif.

Ce qui est sûr, c'est que nous ne pouvons réussir l'égalité de traitement que si les pouvoirs publics et tous les pouvoirs publics, à commencer par la commune et en montant jusqu'au niveau de l'État, respectent scrupuleusement la loi et assurent à chacun l'égalité devant tous.

Eila SZENDY-EL-KURDI. - Merci beaucoup : déclaration d'amour à la République. On sent une réaffirmation républicaine et un vrai amour porté à notre République française et cette thématique de la mixité sociale, j'ai entendu le mot de ghetto, de ces questions d'inégalité qui ne pourraient pas fonctionner dans le cadre de notre République démocratique et sociale.

Donc j'ai envie tout naturellement de donner la parole à M. Doutréline.

Patrick DOUTRELIGNE. - Je commençais à m'inquiéter parce que quand la foule commence à crier à poil à la tribune ! Je me suis dit : je suis mal barré, je vais peut-être partir assez vite parce que si cela se termine mal, je vais pouvoir aller jusqu'à ma chambre, mais il y a un bout de chemin, il faut faire 5 minutes à poil, ce n'est pas facile surtout avec les pommes de pain par terre !

J'espère que la foule ne va pas rentrer en délire.

C'est intéressant, on a commencé fort avec un éclairage sociologique et un éclairage juridique sur l'effondrement même de notre République, c'est vraiment commencer fort un débat comme celui-ci.

Je ne pourrai pas être à la hauteur, je vais essayer de ramener sur le niveau terrien, le niveau quotidien parce que c'est aussi une de nos forces et une de nos faiblesses dans la République française, c'est-à-dire que l'on est sûrement un pays où l'on a les plus belles lois du monde, où l'on a des orientations, des objectifs, un affichage qui est sûrement dans les 2, 3 pays les plus développés en termes de démocratie et droits de l'homme.

Le problème, c'est qu'elle est l'écart qu'il y a entre cette loi, entre ces valeurs, les objectifs et la réalité du terrain.

Je parlerai un peu du relogement que je connais le mieux, mais même sur le droit à la citoyenneté, une de nos qualités, c'est justement sur la constitution, l'article 1, mais aussi, cela devient, au bout d'un moment, un vrai défaut parce que si on dit que tout le monde est égal, si on dit que tout le monde a accès à la scolarité, on sait bien que ce n'est pas vrai, on sait que c'est la loi, on sait que c'est l'objectif, on sait que c'est une de nos valeurs républicaines, mais ce n'est pas ce qui se passe sur le terrain.

A ce moment-là, cela devient un vrai problème parce qu'on refuse de rentrer dans certains dispositifs qui soient de discrimination positive ou d'attention particulière sous prétexte que l'on est tous égaux devant la loi.

C'est un vrai problème.

Quand je vois la levée de bouclier quand l'école supérieure a commencé à faire une réservation de place pour des jeunes d'hésiter, c'est les grands esprits, une partie, qui se sont élevés en disant : mais à ce moment-là, on attaque la loi républicaine puisqu'on va donner des places pour rentrer à Sciences Po à une population qui n'aura peut-être pas tous les mérites et ces mêmes beaux esprits ne se sont pas posé la question de savoir s'ils avaient eu toutes les chances en termes de logement, en termes d'éducation, de soutien, pour accéder à ce type de concours.

Il faut être très vigilant.

J'ai eu une autre casquette dans un ministère comme conseiller. On a essayé de travailler sur comment on peut aider à accéder au logement, à tous les logements des personnes qui ont, pour des bailleurs privés malheureusement aussi pour des bailleurs publics, entre guillemets, un handicap de nom et un handicap de couleur.

Evidemment, je suis d'accord avec vous, M. le Député, ce n'est pas un handicap d'être noir ou d'avoir un nom et une consonance qui n'est pas Doutréline.

Quand je regardais tous les noms ici ! C'est de la vraie intégration.

On voit bien que cela vient de toutes les origines.

J'étais même de l'autre côté de la ligne ! C'est pour vous dire qu'ils m'ont même réintégré du bon côté de la ligne.

Il ne faut pas être naïf, il ne faut pas se draper dans des valeurs républicaines quand on sait qu'elles ne sont pas appliquées.

Il faut remonter ces manches et combattre.

Il faut accepter que l'on mette en place des dispositifs, il faut accepter l'égalité des chances pour que les gens soient vraiment égaux, pour certains, il faut donner un petit coup de pouce.

Quand on pense à l'éducation des enfants, on ne dit pas : tous les enfants sont égaux.

On voit bien que ce n'est pas vrai.

Quand les parents ont la chance de pouvoir l'emmener en vacances, d'avoir une chambre individuelle, la chance d'avoir un soutien scolaire, c'est quoi l'égalité quand vous mettez 2 gosses du même âge avec un qui va se battre la chambre avec ses 2 frères est seul, qu'il va avoir des problèmes de déménagements successifs, des problèmes de précarité, des ressources de ses parents et celui qui, à côté, n'a absolument aucune de ces préoccupations voire au contraire qui va être soutenue ?

Le mot intégration est un beau mot quand même. Je le préfère à insertion.

On a longtemps hésité entre insertion et intégration. Je ne vais pas faire de la sémantique parce que j'ai un professeur à ma gauche qui va me reprendre, mais insertion, il y a quelque chose en culture en tout cas, vous faites une incision, vous mettez en force la petite branche et vous essayez que la greffe prenne.

C'est cela insérer.

Alors qu'intégration, l'idée est effectivement d'élargir le cercle ou de faire une entrée dans le cercle pour y rentrer les gens après ils prennent la place qu'ils veulent dans ce cercle, mais il faut que le cercle s'ouvre et, pour cela, bien sûr qu'il faut s'appuyer sur les valeurs, c'est pour cela que j'ai écouté avec les plaisirs les 2 premiers intervenants, mais ils ont raison de le rappeler, mais cela ne suffit pas.

Cela ne suffit pas parce que, sinon, avec nos belles lois, nos belles valeurs, on aurait encore plus de problème.

Je vais aborder la deuxième partie, il faut que l'on se pose le problème du marché.

Il faut qu'on se le pose.

Tout le monde a droit d'habiter Paris, Neuilly-sur-Seine, sauf que vous n'avez pas les ronds ! Pour y aller.

Un moment donné, il y a bien une intervention, il ne faut pas être naïf, il y a toujours eu des classes sociales, des différences et personne ne souhaite les quelques régimes qui ont essayé de le faire une forme d'égalitarisme se sont tous plantés parce que cela ne marche pas, en plus, ceux qui le mettaient en place s'en mettaient plein les poches, ils ne l'appliquaient pas pour eux-mêmes.

Une fois que l'on a dit cela, l'égalité n'est pas l'égalitarisme. Ce qui est important c'est de pouvoir donner les capacités et surtout de donner un cadre pour que ces lois soient applicables.

On parlait de la loi SRU qui impose 20 % de logements sociaux. Oui, c'est important.

Cela ne me dérange pas qu'il y ait des quartiers riches, des quartiers populaires ou de classe moyenne, ce qui me dérange, c'est qu'il y a des villes qui s'exemptent de la loi qui s'exempte d'avoir des gens, j'allais dire, modestes ou très modestes dans leur commune sous prétexte que...

Or, c'est cela le marché.

Ce n'est pas manifestement l'affichage : on n'en veut pas des pauvres.

Cela, on le fait pour les Rom, pour les gens du voyage, mais en gros, on le cache, on ne le dit plus. En plus, c'est interdit par la loi de le dire sauf que la réalité, c'est cela.

Un moment donné, si on laisse les seules règles du marché, eh bien, le marché est exclu et particulièrement dans le domaine du logement.

Le marché marche comme une centrifugeuse et ceux qui ont les moyens, ils peuvent s'accrocher et ceux qui n'ont pas, ils sont délogés au fur et à mesure de cette centrifugeuse.

Il faut bien, un moment donné, que les pouvoirs publics... bien sûr, que c'est l'État qui est en première ligne, mais il pourrait très bien déléguer de façon intelligente à une collectivité territoriale.

Il faut que l'État prenne des dispositions et s'assure qu'elles soient appliquées pour que, justement, il y ait des obligations de cette mixité sociale.

Je me rappelle avoir échangé avec un Président de la République sur la loi SRU, le Président recevait le Haut Comité pour le logement des défavorisés. Il parlait du seizième arrondissement. Il me disait : "c'est un vrai problème, on ne trouve plus de petits logements pas chers à Paris, je suis d'accord avec votre projet SRU" parce qu'à l'époque, c'était encore un projet.

Il me disait : "vous vous rendez compte, les gens n'arrivent même plus à trouver des gens de ménage dans le seizième arrondissement !".

Ce que je vous raconte est vrai !

Pour faire les gardes, on doit aller les chercher à l'autre bout du département, etc. Ce n'est pas pratique.

Au bout d'un moment même se retrouver dans une seule classe sociale, cela pose problème puisqu'on n'arrive plus, parce qu'on a besoin entre guillemets de ses petites gens pour faire les différents services ou tenir les petits commerces, mais c'est plus grave : il y a des communes, on n'arrive plus en étant instituteur, infirmier en étant même policier, c'est ces mêmes maires qui se plaignent de ne plus avoir de service public à la hauteur qui n'ont aucune notion de faire habiter les gens qui ont ces petits salaires infirmier, instituteur, facteur.

Non, eux, ils en ont un de facteur !

Cela doit être son épouse qui a la possibilité de le loger !

Ce n'est pas bien, je me fais frapper ! Vous avez remarqué que je me fais frapper dès que j'attaque la classe politique !

Il faut à un moment donné qu'on ne laisse pas faire le seul marché.

Il faut que l'on puisse régler le marché.

Je parlerai cet après-midi sur le mal logement, mais vous vous rendez compte que l'on est passé des dépenses moyennes du logement pour un français, elles étaient autour de 15/16 % de logement il y a 10 ans à plus de 25 % de moyenne.

Cela veut dire que les plus modestes, c'est 30, 35, 48 % de leur budget qui partent sur le logement et personne n'a rien dit sur le fait que tout augmentait dans le prix du terrain, le prix du foncier, le prix des loyers, tous au niveau de l'immobilier. Pourquoi ? Parce qu'on nous fait croire que c'est bien quand cela augmente et, à la limite, la plupart d'entre nous, on est assez content.

Lors d'un débat dans la région lilloise, j'expliquai la flambée des prix en 6 ans de plus de 50 % sur le mobilier ancien.

Un gars dans la salle n'a pas crié à poil, mais a dit : je ne suis pas d'accord avec vous. Il m'a dit : j'ai acheté ma maison 100 000 euros. Aujourd'hui, quelqu'un veut me l'acheter 150 000 euros, donc voyez que c'est bien aussi quand cela augmente.

J'ai dit : une fois que vous aurez vendu votre maison qu'est-ce que vous allez faire ?

Je fais en acheter une autre.

Et vous allez la racheter combien à votre avis ?

Il n'avait pas percuté que, sur le marché, il allait se retrouver avec un marché qui avait explosé pour une maison plus grande, mais plus cher.

Il devra déboursier 22 000-23 000 euros parce qu'elle est un peu plus grande, plus luxueuse.

Cette montée des prix avec des répercussions dramatiques pour les modestes et les très modestes, c'est quelque chose sur lequel on doit réfléchir en termes de modèle économique et je terminerai là-dessus. On ne peut pas rester que sur les valeurs républicaines et sur la loi, même si l'intervention du député de Mayotte est fondamental et surtout qu'elle était bien en démarrage de ce débat.

Après, on doit aller dans le vif du sujet et le vif du sujet, on le sait, c'est le vivre ensemble et c'est aussi les problèmes économiques sur lesquels il faut une forme de régulation.

On le verra, est-ce que la crise aura ouvert les yeux pour penser qu'effectivement parce que, là, on en a de la régulation de l'État depuis qu'il y a la crise sur les marchés financiers, sur le marché immobilier, etc. ou est-ce qu'une fois que la crise sera passée, on dira : Ouf, le boulet est passé pas loin mais on reprend les mêmes choses on recommence.

Non, cette crise doit servir aussi à nous poser les fondamentaux.

Est-ce que le fondamental, c'est le marché ou est-ce que ce sont les gens qui vivent ? Est-ce la problématique du vivre ensemble qui dès la première plutôt que celle d'un marché économique ou tout irait bien ?

Eila SZENDY-EL-KURDI. - Entre deux blagues, il y a quand même une qualité de débat et un thème qui pourrait faire l'objet d'une thèse en économie parce qu'égalité n'est pas égalitarisme, on pose la problématique de la solidarité, on a aussi la question de la mobilité sociale et on a quand même la place du marché, le rôle de l'État, les régulateurs pas régulateurs, une espèce de modèle économique, voire le capitalisme en entier à réinventer et une interrogation de la société, ce que l'on appelle la société dite civile par rapport aux politiques.

Je trouve cela génial pour un samedi matin et vraiment digne du mouvement que nous sommes.

Je suis très fier de donner la parole aux acteurs élus ou candidats qui sont avec nous Fadila MEHAL, puis Jean-Luc BENNAHMIA, pour relever le défi des questions posées par nos 2 premiers intervenants.

Fadila MEHAL. - Relevez le défi, je ne sais pas.

D'abord, je voudrais vous dire toute ma joie d'être parmi vous aujourd'hui.

L'année dernière, j'assistais et j'animais avec Eila SZENDY-EL-KURDI l'atelier sur la légalité des chances et la discrimination.

Je suis très heureuse que, cette année, nous puissions parler de ces questions en plénière.

C'est un statut important. Nous sommes passés d'ateliers périphériques à quelque chose qui me paraît tout à fait central que cette question soit abordée en plénière de façon à pouvoir évoquer toutes les pistes possibles que cette question pose.

La question des inégalités sociales, on l'a évoquée, la question du pacte républicain qui, aujourd'hui, doit être retoiletée, les discriminations, question de l'identité puisqu'en filigrane quand on parle de diversité culturelle, c'est la question de l'identité nationale qui est, plus ou moins, mise en cause et les relations internationales parce que, parler d'immigration, c'est parler de flux

Notre pays a été un pays d'immigration, de terre d'accueil et de travail. Je pense à l'horizon d'une dizaine, voire d'une quinzaine d'années, nous attendrons encore des immigrés à l'échelle européenne, plus de 50 millions.

Cette question est aussi devant nous et cela pose, bien évidemment, la question du rapport nord/sud.

Aujourd'hui, aborder cette question ici, c'est très important pour nous, militants et c'est en cela qu'il me paraît important que nous puissions en débattre très librement et qu'il y ait du temps.

Je voudrais que mon intervention ne soit pas simplement un diagnostic en creux où contrasté par rapport à ces avancées, mais aussi que ce soit le moyen, le moment de faire des propositions en tant que parti.

Je n'oublie pas qu'à l'automne nous aurons à construire notre doctrine, notre congrès programmatique et sur beaucoup de questions, nous sommes attendus.

Je l'ai vu lors des différentes campagnes, la dernière aux européennes ou à chaque fois m'ont été posé des questions importantes : citoyenneté de résidence, sur la discrimination jusqu'où peut-on aller ?

Aujourd'hui, on parle d'une loi sur la burqa.

Voilà, il faut impérativement, il me semble que cet exercice qui n'est pas simplement théorique, intellectuel, il soit aussi finalisé sur des actions, des mesures qui puissent nous identifier avec une vraie marque de fabrique. Nous sommes un parti démocrate, nous sommes un parti républicain et il faut qu'à travers les questions que nous allons poser les réponses que nous allons apporter, nous puissions jouer notre musique et que celle-ci rassemble le maximum.

J'ai beaucoup travaillé avec HCI, notamment avec l'ancienne présidente sur les questions d'intégration liées à l'immigration.

Tout à l'heure, tu évoquais une définition qui paraît intéressante puisqu'elle date de 1991, c'est le prisme sur lequel s'est construite la conception de l'intégration.

J'en ai une autre qui nous vient d'une revue internationale : l'intégration n'est ni la simple insertion socioéconomique, ni l'assimilation conduisant à l'effacement des origines.

Elle n'est pas l'absorption d'un élément étranger dans le corps social, elle est une dynamique qui engage toutes les composantes de la société.

Elle a donc nécessairement une dimension citoyenne au sens où elle engage, non seulement, des relations de socialisation et c'est cela qui est important, mais aussi et surtout une certaine conception de la personne humaine, de la défense des libertés fondamentales dans le respect de la diversité, des appartenances et des convictions de la personne humaine.

C'est sur cette base, me semble-t-il, que nous pouvons construire notre doctrine sur cette question.

J'ai retenu avec le HCI 5 piliers de cette intégration qui trouvent leurs sens parce que, d'abord, il y a une cohérence entre elles et surtout il y a une complémentarité.

Les 5 piliers, on ne l'a pas évoqué, mais quand on parle d'intégration et de flux, le premier pilier, il me semble, que c'est la politique d'accueil.

C'est-à-dire aujourd'hui, il y a une immigration choisie, que fait-on des immigrés qui arrivent ?

En France, j'ai regardé cette question de plus près parce que j'ai participé, quand j'étais conseillère chez M. Borloo, sur ces questions-là, on a attendu après 2 siècles d'immigration, 2003, pour signer un contrat d'intégration avec les immigrés... 2003 pour qu'il y ait une vraie politique d'intégration avec un contrat qui engage à la fois les immigrés et à la fois l'appui sans la puissance publique.

Savez-vous la question de la formation linguistique, beaucoup d'acteurs travaillent sur ce sujet, la question de l'apprentissage du français qui a l'air de quelque chose d'élémentaires, on voit bien que cette question n'a été véritablement appréhendée qu'en 2003 et encore sous quelle forme ?

En fait, on a toujours pensé que l'intégration passait par le français, mais que c'était une obligation.

La question qui m'a été posée lors des différents débats parce que beaucoup de militants aujourd'hui veulent que cette question de l'apprentissage de la langue soit un droit et pas une obligation.

Il y a un projet de loi aujourd'hui qui est dans les tiroirs, cela fait plus de 5 ans qu'il est en souffrance.

La question que je pose est : est-ce que le Modem aujourd'hui peut se mobiliser pour faire en sorte que la langue française pour les immigrants qui arrivent et notamment pour les femmes soit un droit construit et instruit dans la constitution ? J'ai besoin d'avoir d'autres réponses là-dessus, sachant que 20 % des personnes n'obtiennent pas la nationalité sur les 100 % parce qu'elles ne parlent pas le français.

Savez-vous que sur ces 20 %, 80 % sont des femmes ?

Les premières victimes de cette inégalité dans la politique d'accueil, c'est cela.

C'est une question que j'aimerais que l'on puisse délibérer lors de notre programme.

Sur la politique d'accueil, j'aurais d'autres choses à dire, mais je vais passer vite.

Sur la question de la compensation des inégalités, M. Doutreligne en a parlé de façon très importante aujourd'hui qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui pour compenser les inégalités sociales territoriales des codes de vie, de qualification d'instruction ?

J'ai un exemple qui, aujourd'hui, puisqu'on parle, finalement, de la reproduction des élites et notamment dans les grandes écoles.

Je crois que le taux de boursier à HEC est plus de 10 %.

Est-ce tolérable ?

En effet que les grandes écoles aujourd'hui soient complètement recrutées dans les classes supérieures voire sup-supérieur.

J'ai entendu Fadela Amara qui disait : cela va très bien puisque maintenant les classes préparatoires il y a plus de 30 % de boursiers, mais sachez que, pour obtenir les 30 %, on a élargi l'assiette des boursiers.

Aujourd'hui, on a fait des normes... on me demande d'abrégé... ! Je vais aller assez vite.

Eila SZENDY-EL-KURDI. - On a promis de vous laisser la parole, elle n'arrête pas de vous proposer tout un programme de questions pour en débattre.

Je propose de donner la parole à Jean-Luc et, ensuite, la parole à la salle pour que l'on puisse défendre.

Fadila MEHAL. - Il ne faut pas que les femmes soient pénalisées ! Merci d'applaudir.

Sur le troisième pilier, la question de la discrimination a été évoquée.

Je travaille aussi sur ces questions, je suis vice-présidente de la commission média et diversité présidée par Bernard Spitz.

On est confronté à cette question, 18 critères de discrimination.

J'aimerais bien que, d'ailleurs sur cette question, on puisse aussi entendre Centre Egau, parce qu'ils ont des choses formidables à dire, à proposer aujourd'hui sur la question de l'homoparentalité.

Je peux vous assurer que, sur ces questions, nous avons été très souvent sollicités et nous n'avons pas toujours apporté des réponses globales. Je referme la parenthèse sur la discrimination.

Faut-il mesurer cette discrimination et surtout comment mesurer les avancées de cette discrimination ? Quelle est la position du MoDem sur ces questions ?

Quatrième pilier, la question de la participation et notamment le fait aujourd'hui de la représentation.

Nous, les Mariannes de la diversité, c'est quelque chose qui nous tient beaucoup à cœur.

On voit de plus en plus une aristocratie de type Bourdieu, mais je crois que les choses n'ont pas changé. On le voit en politique, on le voit dans le champ économique, il y a des dynasties familiales. Aujourd'hui, la représentation n'est pas à

la hauteur de notre idéal républicain. Les femmes à l'Assemblée nationale on est 18 % après 2 lois accouchées dans la douleur. Quant à la représentation de la diversité, en tout cas, à l'Assemblée Nationale, c'est le zéro pointé.

Enfin, terminons par la question de la citoyenneté parce qu'elle est beaucoup associée à la question de la nationalité ?

Faut-il réduire la nationalité à la citoyenneté ?

Nous avons souvent été interpellés sur le droit de vote des immigrés, nous avons été interpellés sur la citoyenneté de résidence lors des européennes, qu'avons-nous à dire ? Quelle est notre position ?

Enfin, sur la participation, cela me tient beaucoup à coeur, je voudrais le dire de façon solennelle. Je crois que notre parti a une vraie réponse à apporter aujourd'hui à la laïcité.

Qu'elle soit ouverte, qu'elle soit positive, la laïcité pour nous, c'est quelque chose sur lequel nous ne pouvons pas négocier et je vois bien aujourd'hui et Eila parlait tout à l'heure de l'ethnicisation du rapport social et du lien social, mais aussi et je suis obligé de le reconnaître la montée des communautarismes.

Pourquoi ?

Parce que c'est une réponse à quelque chose qui n'a pas réussi, M. Dutreigne l'a dit, il ne suffit pas de parler de l'égalité formelle, il faut parler de l'égalité réelle.

Quand aujourd'hui certaines personnes se sentent des citoyens de papier et n'ont pas des citoyens à part entière, eh bien, la tendance d'aller vers des valeurs refuges, des valeurs qui rassemblent, qui fédèrent.

Nous voyons de plus en plus arriver le religieux dans le champ politique.

C'est quelque chose, pour moi, qui suis croyante, qui n'est pas parce que je n'ai pas de relations effrayées avec la République, mais quand la religion et notamment certaines font que le marquage de l'intégration ou je dirai de la conformité au groupe passe par les femmes, parce que c'est toujours par les femmes que les choses se font, et quand on mesure le centimètre de peau libérée pour pouvoir dire en quoi nous sommes des républicains ou pas, je crois qu'il est temps aujourd'hui de se lever et de dire...

J'étais invitée pour participer à la commission Guerin sur faut-il une loi.

C'est une question que je vous pose. Quand on sait qu'il y a plus de 5 ans, il y a eu une loi contre le voile et qu'aujourd'hui on nous demande en effet de réfléchir à une nouvelle loi contre le bikini, contre le burkini peut-être et qui fait qu'aujourd'hui moi qui connaît ...

(Mouvements divers...)

Cette question est importante parce qu'elle met en évidence aujourd'hui les coups de boutoirs qui sont menés pour faire en sorte de privatiser l'espace public.

Que l'on nous dise : c'est un choix des femmes de porter ce que j'ignore en tout cas je n'en connais pas qui d'emblée ont fait ce choix, quand c'est une pression sociale parce que moi j'ai vu comment les choses se sont faites dans les services publics quand aujourd'hui on demande que des piscines ne soit pas mixtes, que les femmes ne puissent plus être traitées en tout cas puissent être soignées par des hommes et

bien il y a quelque chose qui me fait extrêmement peur et je ne crois pas personnellement qu'une loi favorisera la prise en compte.

Finalement, dans les pays du Maghreb, les femmes mettaient le voile. Rappelez-vous pendant le nationalisme, c'était souvent des femmes très émancipées qui mettaient le voile pour montrer leur affirmation identitaire.

En Algérie, pendant la période difficile que je connais bien, les femmes mettaient le voile pour être anonyme, pour être banalisées, pour ne pas être montrées du doigt.

Aujourd'hui, les femmes qui mettent la burqa, le voile, c'est pour être vue et c'est pour être visibles et pour dire en fait qu'elles refusent la relation avec le tiers, qu'elles refusent la relation avec la société et qu'elles s'érigent aussi en modèle.

J'ai besoin d'entendre la position du Modem sur ces questions.

Eila SZENDY-EL-KURDI. - Je ne sais pas ce qu'il y avait au petit déjeuner, mais super programme !

Jean-Luc BENNAHMIA. - Si on veut qu'il y ait un débat d'à peu près un quart d'heure ! Je vais aller vite.

Beaucoup de choses ont été dites, tout le monde l'a entendu.

On a fait à peu près le tour de la question. Il faudrait 2 heures de plus si ce n'est une journée entière.

Il faudra qu'on le fasse au Mouvement Démocrate pour discuter sur les discriminations.

Il y a bien de sujet.

Sur l'intégration en tant que telle, ce côté : oui, il y en a qui ne voudrait pas s'intégrer, c'est ce que l'on entend chez les bons républicains ou dans une certaine partie de la société, parler d'intégration au niveau du grand public dans une société en pleine voie de désintégration. La complexité est gigantesque, que ce soit au niveau social, au niveau économique, au niveau financier, différenciation entre les gens du nord et du sud, même sur le territoire hexagonal ou dans les différents quartiers où l'on habite.

Il faut redéfinir le modèle républicain et le modèle de société dans lequel nous vivons.

Facile à dire, mais c'est bien le travail que nous avons à faire.

On a fait beaucoup de lois, nos lois républicaines sont fort belles.

Je pense à celles qui sont historiques, je ne pense pas à celles que l'on fait tous les 3 jours ou que l'on dit faire tous les 3 jours.

La correspondance entre ces lois avancées et ces droits qui sont avancés et la réalité, il y a un énorme gouffre.

Que faisons-nous depuis des années par rapport au contrôle policier important obligatoire à nos frontières, dans nos gares, dans les différents transports collectifs, le contrôle au faciès.

C'est continuellement comme cela.

Moi, je passe facilement ; Abdoulatifou ALY, s'il n'est pas en costume, il va passer un peu plus difficilement, c'est comme cela tout le temps.

Qu'est-ce qu'on fait par rapport à cela ?

Comment la société réagit par rapport à cela ? Comment une partie française de la population peut réagir quand elle est constamment arrêtée et qu'on leur demande 4, 5, 6 fois par jour s'ils ont leur papier et si c'est bien leur bon papier ? C'est la réalité malheureusement.

Même si on n'est pas laxiste, on sait qu'il y a évidemment besoin dans nos sociétés aussi de faire attention à ce qui circulait ainsi de suite, très bien, mais comment on réagit par rapport à cela ?

Tu l'as dit, c'est un des vrais problèmes, on a une grande difficulté aujourd'hui avec le retour des religieux, du religieux, des fondamentalistes religieux, il n'y a pas que l'islam fondamentaliste.

Je suis d'une autre culture ou je suis issu d'un autre culte, regardez dans le protestantisme l'avancée énorme, extrêmement importante des différentes églises évangélistes qui sont aussi sectaires, c'est un débat tout cela.

Ce n'est pas parce qu'on est une église que tout cela est mal défini, mais qui sont aussi sectaires, aussi fermées que peuvent l'être certaines tendances de différentes religions issue d'origines musulmanes ainsi de suite.

C'est valable dans différentes obédiences catholiques, orthodoxes et juifs et je pourrais faire le tour de l'ensemble des religions par rapport à cela.

Comment on défend par rapport à cela la séparation entre les églises et l'État.

C'est une définition fondamentale même si l'on doit par rapport à cela être à l'écoute, s'il y a un retour, forme extrêmement importante pour un certain nombre de concitoyens, vers les différentes religions, c'est qu'il y a un besoin de redéfinition, d'identité fondamentale, de recherche de sens par rapport au sens de la vie, au sens de ce que l'on a créé sur notre planète.

Que font les politiques par rapport à cela ?

Comment on redéfinit du sens par rapport à l'espérance, j'emploie des mots qui sont à la fois politiques et qui ont quelques consonances un peu religieuses, parce qu'on a à redéfinir cela aussi. Comment on redonne des idées d'avenir ?

Tout cela va de pair évidemment, tu en as parlé, avec une redéfinition de ce que par rapport à l'économie de marché à laquelle nous tenons qui est l'économie sur laquelle nous devons travailler, comment on fait oeuvre de redistribution ? Je ne connais pas d'autre solution que de redéfinir comment nous redistribuons l'impôt et nous faisons de l'impôt.

La société dans laquelle nous vivons aujourd'hui n'arrête pas de supprimer impôt sur impôt, c'est absolument impossible si l'on veut aller vers une société plus égale qui avance des solutions possibles d'égalité des chances s'il n'y a pas redistribution par l'impôt ? Cela veut dire que ceux qui gagnent plus payent plus.

C'est malheureusement l'inverse qui se passe aujourd'hui.